

Le 19 mars 1962 ne fut pas un « cessez-le-feu en Algérie

Comme la majorité des associations patriotiques, La Fondation Maréchal de Lattre qui, depuis sa création, a apporté son soutien aux soldats combattants en Algérie et aux victimes de cette guerre, ne peut que s'étonner que le Président de la République ait choisi ce 19 mars 2016 et le Mémorial du quai Branly pour commémorer la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie. Il s'agit en effet du jour anniversaire d'un « cessez-le-feu » proclamé le 19 mars 1962 mais qui, respecté par la seule Armée française, n'empêcha pas un déchainement de violences, d'assassinats et de disparitions de plusieurs dizaines de milliers de Harkis avec leurs familles et de Pieds noirs, tous civils sans défense. 535 militaires français furent également assassinés après cette date.

Dans le contexte national actuel et connaissant les émotions entourant la mémoire des victimes de ce conflit fratricide dont les plaies ne se referment que très difficilement, on ne peut qu'approuver la réserve que les Chefs d'Etat de la Vème République ont observée sur le sujet et regretter ce choix du Président de la République actuel d'honorer de sa présence une cérémonie, à cette seule date, à l'exclusion de celle qui depuis 2002 est une journée nationale d'hommage aux Morts pour la France, célébrée à Paris au Mémorial du quai Branly, chaque 5 décembre.

Gilles Bonnier

secrétaire général

Paris le 15 mars 2016